



SEMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

HIVER-PRINTEMPS 2019

Editorial

Jérôme Fauconnier

Président de la Communauté
de communes du Trièves, Maire d'Avignonet

Au moment où l'on parle beaucoup, que ce soit autour des ronds-points, dans les cahiers de doléances, les grands débats ou la presse d'information, où l'on s'interroge sur les réformes institutionnelles qu'il faudrait (encore) mettre en œuvre, sur la représentation démocratique et les moyens d'une meilleure participation des citoyens, certains, dans nos communes, dans nos territoires, agissent, modestement mais avec conviction, avec parfois peu de moyens mais avec solidarité pour faire vivre nos villages et améliorer la vie de leurs habitants.

Santé, écoles, vie des jeunes, mobilités, eau potable, recyclage des déchets, logement, économie, tourisme, agriculture, vie sociale, environnement, crèches et petite enfance : la Communauté de communes du Trièves, en relation étroite avec nos communes, participe à l'amélioration dans tous ces domaines grâce avant tout au dévouement de son personnel, à l'implication des élus communaux et à l'investissement de nombre de bénévoles dans des associations dynamiques. Ce numéro du Journal du Trièves en est le témoin dans de nombreux domaines.

La vie démocratique, plus que par des mots, se concrétise dans nos territoires ruraux dans les actions quotidiennes de personnes qui, avant d'être des élus, des bénévoles ou des employés, sont d'abord des habitants.

Alors, avant de bouleverser à nouveau nos institutions sans être certain de leur amélioration, utilisons déjà pleinement celles qui existent. La multiplicité de communes de notre pays n'est pas un handicap : c'est un atout pour que chacun se saisisse de cette vie démocratique et la fasse vivre là où il habite. À un an du renouvellement de nos conseils municipaux, c'est un moyen très concret pour ceux qui voudraient agir après avoir débattu.

Vie quotidienne / santé

L'accès aux soins en Trièves, une préoccupation partagée



En lien avec la CCT et les communes, les professionnels du territoire s'organisent pour permettre aux habitants d'accéder correctement aux services médicaux et paramédicaux dont ils ont besoin au quotidien.

L'évolution de la société entraîne, de fait, une réflexion autour de la structuration de l'offre de soins de premier recours sur les territoires les plus fragiles. En France, les déserts médicaux* représentent 8 % du territoire national. Le Trièves n'en fait pas partie mais certains signes sont préoccupants comme la difficulté d'installation de nouveaux médecins par exemple. Pour inverser la tendance, les maisons de santé constituent un outil d'élargissement d'une offre de soins différente, plus adaptée au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques (diabète, hypertension...) et au souhait de rester le plus longtemps possible chez soi. Elles répondent également au souhait des professionnels d'exercer autrement leur métier, de l'envisager en groupe. Plusieurs projets sont en cours sur le territoire. Trois professionnels expliquent la démarche ❖



Témoignage

Pierre Picolet

Infirmier, secteur de Monestier de Clermont

« La première chose à rappeler selon moi est qu'une maison de santé ne se résume pas à un bâtiment. C'est avant tout une organisation qui permet aux médecins, aux infirmiers et autres professions para-médicales (orthophonistes, pédicures...) de s'organiser collectivement avec la volonté de dépasser le modèle individuel. L'idée est de s'inscrire dans un autre schéma de santé publique, intégrant la prévention et la coordination des soins. Pour cela, nous avons créé sur le secteur de Monestier de Clermont une structure associative dont l'objet est d'organiser le fonctionnement de la Maison de santé en respectant le cahier des charges de l'Agence régionale de santé (ARS). Celle-ci nous demande notamment d'assurer des ouvertures du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h, de partager les dossiers médicaux et de mettre en place des réunions de coordination pour le suivi des patients. Cette mutualisation voulue pour optimiser le service aux habitants prévoit aussi des charges moins lourdes pour chaque praticien. Tout le monde doit sortir gagnant. »

*En Isère, le Département considère qu'un territoire (rural ou urbain) est un désert médical dès lors qu'il n'accueille pas au moins 7 médecins pour 10 000 habitants



Les travaux de transformation de l'ancienne Maison médicale de Monestier de Clermont en Maison de santé sont en cours.

Ouverture prévue au 1^{er} janvier 2020

Montant de l'opération : 850 000 euros financés à 80 % par l'État, la Région AURA et le Département de l'Isère. La CCT finance directement les 20% restants via un emprunt qui sera remboursé à court terme par le loyer demandé aux professionnels de santé exerçant dans le bâtiment.



La Maison de santé de Monestier de Clermont accueillera 3 cabinets de médecins, 1 cabine d'infirmiers, 1 salle d'urgence et des locaux administratifs. Le partenariat avec d'autres professionnels se met déjà en place avec les aides-soignantes du Siad, une infirmière de l'association Azalée pour de l'éducation thérapeutique et du dépistage neurologique, le Centre médico-psychologique de Vif et une pédicure. Demain, un travail commun pourrait également se faire avec des orthophonistes, des diététiciens, des médecins spécialistes, des kinésithérapeutes et des sages-femmes. Beaucoup de ces professionnels conserveraient leurs propres locaux.



Témoignage

Pierre Suzzarini
Infirmier, secteur de Mens

« À Mens, notre démarche ressemble à celle suivie par nos confrères du secteur de Monestier de Clermont. Après 2 ans de travail, nous venons d'obtenir l'aval de l'ARS sur le fond de notre projet de Maison de santé. Au-delà du label, cela va nous permettre de bénéficier d'un appui financier pour coordonner nos missions et acheter du matériel informatique pour une meilleure prise en charge du patient et un partage de son dossier de soin. Notre équipe de professionnels se compose d'une trentaine d'adhérents de l'association Santé sud Trièves présidée par Hélène Lacroix, médecin à Mens. Nous travaillons maintenant sur la question des locaux. Nous sommes en lien avec la commune de Mens et la Communauté de communes du Trièves pour étudier les meilleures alternatives possibles. Il s'agira de décider de l'implantation d'un nouveau bâtiment sur une éventuelle parcelle

disponible tout en gardant une partie de l'activité sur l'actuelle maison médicale. L'enjeu pour notre secteur est de taille. Il nous faut réussir à pérenniser la présence de professionnels de santé afin de ne pas fragiliser l'offre de soins. Pour cela nous aurions besoin d'accueillir des professionnels supplémentaires. Nous sommes optimistes car l'organisation en Maison de santé pluri-disciplinaire est très attractive. Cela permet d'exercer dans un cadre collectif, rassurant et plaisant. En milieu rural, les habitants ont longtemps eu l'habitude d'avoir un médecin de campagne joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les temps ont changé. Les praticiens aspirent à conjuguer plus aisément vie professionnelle et vie privée. D'où l'intérêt de mutualiser les choses et de travailler en équipe pour être au plus près des patients tout en améliorant la prise en charge localement ».



Témoignage

Cécile Buffereau
Médecin à Ctelles

« Élaborer un projet de maison de santé est un travail colossal. Nous avons commencé à réfléchir avec l'ensemble des professionnels mais, pour l'heure, tous ne sont pas forcément intéressés. Notre secteur accueille une population moindre que sur Mens et Monestier de Clermont. Nos journées sont denses mais les délais pour obtenir un rendez-vous sont moins longs qu'ailleurs. Cela explique peut-être le caractère non urgent de la démarche. Pour autant, nous sommes un certain nombre à nous réunir régulièrement (médecins, infirmiers...) pour suivre des dossiers de patients et coordonner nos interventions. C'est une manière d'amorcer les pratiques propres au fonctionnement d'une maison de santé. Il faut y voir un début prometteur ».

Une étude en cours pour aller plus loin

Le Trièves fait l'objet d'une étude dans le cadre du projet européen PlurAlps qui vise à répondre aux enjeux liés au changement démographique, au vieillissement de la population et à la mutation des territoires de montagne en terre d'accueil de nouvelles populations. A travers ce programme, l'objectif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est de lutter contre les déserts médicaux. Deux instances de recherche universitaires de Grenoble sont mobilisées : le laboratoire PACTE (sociologie et géographie) et le laboratoire TIMC-THEMAS (santé publique). Thibault Moulart, Maître de conférences en sociologie, explique : « Les Maisons de santé font partie des solutions innovantes car elles offrent un nouveau service tout en favorisant l'équilibre professionnel/personnel pour les nouvelles générations de soignants. Dans le cadre de notre étude, nous allons au contact des professionnels de santé, des élus et des habitants afin de mieux appréhender l'avenir. Nous avons, comme avantage ici, d'être en lien direct avec Jérôme Fauconnier, président de la Communauté de communes et par ailleurs médecin lui-même. Pour qu'un territoire attire des professionnels de santé, il faut qu'il puisse offrir à leur famille des équipements et des services publics de qualité. On le voit, la question est large. Elle doit être forcément partagée ». Cette étude constitue un outil supplémentaire, indispensable pour que chacun dans son rôle et ses missions puisse réfléchir à l'avenir en toute connaissance de cause.

Derrière les chiffres, des services et des projets

Lors du conseil communautaire du 11 février dernier, les élus de la CCT ont échangé sur les finances de la collectivité lors du traditionnel débat d'orientation budgétaire. Avant le vote du budget 2019 prévu en avril, l'occasion était donnée à Victor Vecchiato, vice-président aux finances et à la gestion du personnel, de présenter une situation maîtrisée, propice au bon fonctionnement des services publics et à la poursuite des investissements importants pour le Trièves et ses habitants.

Les enseignements de l'année 2018

L'exercice budgétaire 2018 s'achève pour la troisième année consécutive sur un résultat positif.

2016 > 89 533 €

2017 > 270 300 €

2018 > 222 662 € (résultat provisoire)

Pour rappel, en 2014, le résultat affichait un résultat négatif de -158 655 €

Ces chiffres confirment le redressement des finances de la collectivité malgré les baisses de dotations de l'État et les nouvelles compétences que ce dernier a transférées aux structures intercommunales. Entre 2014 et 2017, la CCT a pu s'en sortir grâce à des efforts de gestion combinés à une hausse de la fiscalité et à un important travail de recherche de soutiens financiers extérieurs (voir ci-dessous).

Région Auvergne-Rhône-Alpes

200 000 euros pour la Maison de santé (Monestier de Clermont)

227 000 euros pour le groupe scolaire (Monestier de Clermont)

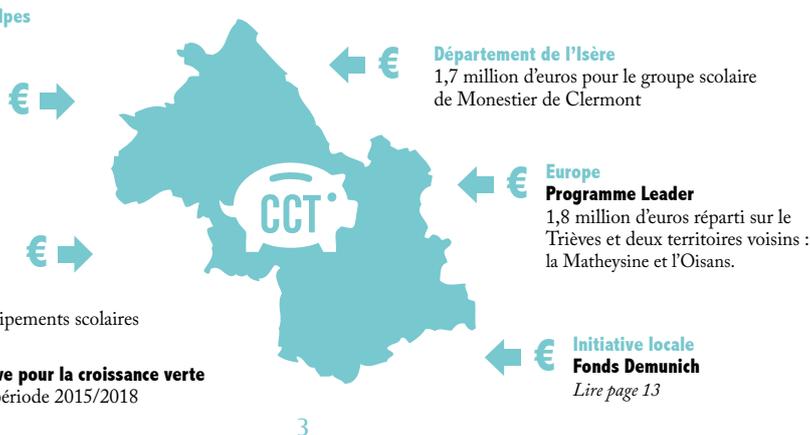
État

437 000 euros pour la Maison de santé (Monestier de Clermont)

527 000 euros pour les équipements scolaires de Monestier de Clermont

Territoire à énergie positive pour la croissance verte

2 millions d'euros pour la période 2015/2018



Les propositions pour 2019

- Pas de hausse de la fiscalité intercommunale dans un contexte d'augmentation automatique de la valeur des bases fiscales de +2,2% décidée par l'État.
- Renforcer l'action de la collectivité envers les secteurs de la jeunesse, de la forêt et de l'agriculture (renforcement des équipes).
- Poursuivre les investissements structurants pour le territoire : aménagement d'une maison de santé (lire page précédente) et construction d'un groupe scolaire de 6 classes à Monestier de Clermont (lire page 4).
- Adapter la collectivité aux nouveaux enjeux à venir et en particulier mener à bien le transfert de la compétence eau potable de toutes les communes vers l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2020 (lire page 5).

Aménagement et déplacement (Département)

Un vaste chantier pour un axe majeur



Le Département de l'Isère a adopté un plan de modernisation et de sécurisation de la route départementale 1075. Avec 56 millions d'euros, les travaux envisagés représentent le plus gros chantier routier à venir de l'Isère. Le projet global prévoit une trentaine d'aménagements entre le col du Fau et le col de la Croix-haute distants de 32 kilomètres.

Reliant les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, irriguant les villages du Trièves, la RD 1075 est essentielle pour les déplacements du quotidien. C'est également un itinéraire touristique très fréquenté, avec plus de 14 000 véhicules par jour en haute saison. Compte tenu de sa configuration actuelle, elle présente une forte accidentologie avec deux accidents par mois en moyenne.

Les opérations ont pour objectif de sécuriser, améliorer et fiabiliser les déplacements des usagers sur la RD 1075 : modification de carrefours, création de créneaux de dépassement, rectification de virage, installation de passages dédiés aux piétons et cyclistes...

L'opération a bénéficié d'une concertation publique qui s'est achevée le 22 février dernier après plusieurs réunions pour les riverains. Le Département de l'Isère compile désormais l'ensemble des avis et propositions et élabore un bilan global de la concertation. Ces éléments vont lui permettre d'affiner le projet, en vue de l'enquête publique qui aura lieu en 2020 et qui permettra de valider définitivement le projet dont le dossier est consultable au siège de la CCT.

www.isere.fr

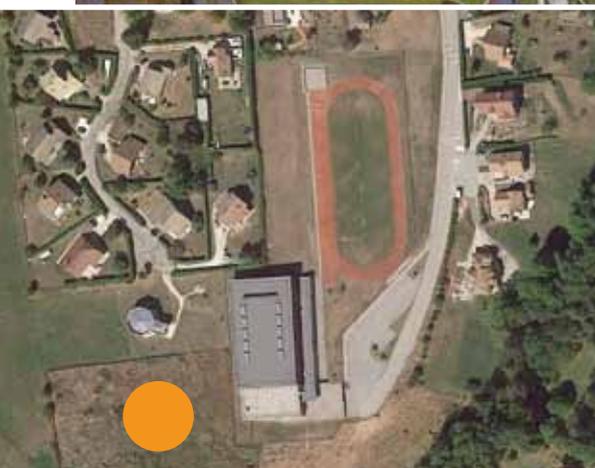
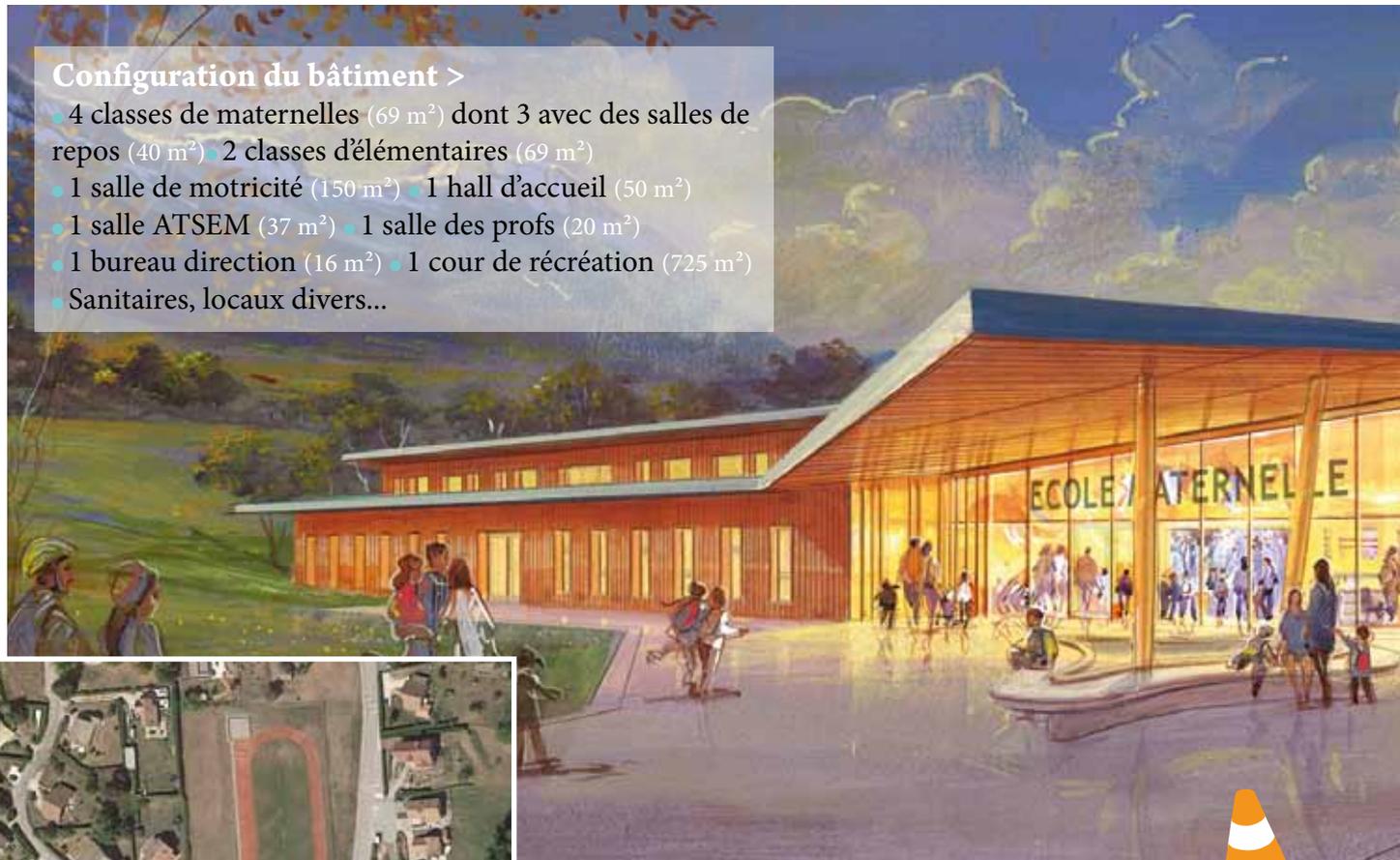
Vie scolaire

Une nouvelle école à Monestier de Clermont

Après la réalisation d'un restaurant scolaire/accueil de loisirs (voir page 7), la CCT poursuit des investissements nécessaires pour répondre aux besoins des familles du secteur. Petite visite guidée avant le début des travaux prévu d'ici le mois de mai.

Configuration du bâtiment >

- 4 classes de maternelles (69 m²) dont 3 avec des salles de repos (40 m²) • 2 classes d'élémentaires (69 m²)
- 1 salle de motricité (150 m²) • 1 hall d'accueil (50 m²)
- 1 salle ATSEM (37 m²) • 1 salle des profs (20 m²)
- 1 bureau direction (16 m²) • 1 cour de récréation (725 m²)
- Sanitaires, locaux divers...



La construction de l'école est prévue sur une parcelle située à l'extrémité de la rue du Serpaton

Construction du groupe scolaire maternelle-primaire à Monestier de Clermont

Ouverture prévue en septembre 2020

Montant opération : 3,3 millions d'euros financés à 60 % par l'État, la Région AURA et le Département de l'Isère. La CCT finance l'opération via un emprunt de 940 000 euros.



Vie scolaire

Le redressement progressif des finances de la CCT devrait permettre des efforts supplémentaires en 2019 pour les élèves du Trièves qui fréquentent des établissements gérés par l'intercommunalité (8 écoles).

+ 2 euros/an/enfant
pour l'achat de fournitures
scolaires (budget global : 22 000
euros soit 40 euros pour chacun des
550 enfants)

+ 15 000 euros
pour les sorties scolaires
au ski (financement du transport +
forfait et location du matériel).

EN CHIFFRES

Habiller Jacques pour déshabiller Paul ?

Lors du conseil communautaire exceptionnel du 25 février, les élus étaient invités à débattre de la vie scolaire à partir de l'ambition de certaines communes d'agir ensemble pour maintenir leurs écoles de village*. Pour beaucoup, cette option est parfaitement compréhensible car le maintien de classes en dehors des bourgs-centre est crucial pour le dynamisme et l'attractivité des petites communes. De plus, lorsque l'Éducation nationale décide de fermer une petite école, faute d'effectifs suffisants, cela prend un caractère définitif. Pour autant, ce scénario a des conséquences. Il provoque en effet la baisse du nombre d'enfants inscrits au sein des groupes scolaires de Clelles et de Mens. Des locaux de qualité deviennent ainsi en partie vacants tout en conservant les mêmes coûts de fonctionnement. Pour Guy Percevault, vice-président de la CCT en charge de la vie scolaire : « Pour l'heure, l'Inspection académique n'annonce pas de fermeture de classes sur le territoire d'ici 2022. Cette réalité doit permettre à chacun de prendre du temps et de poursuivre la réflexion en toute sérénité ».

* Châtel en Trièves / Lalley, St Maurice en Trièves, Prébois, Tréminis, Le Percy, Monestier du Percy

DÉBAT



Eau potable

Vannes intercommunales... tout sauf une blague

La nouvelle loi votée l'été dernier, ne permet plus aux communes de gérer elles-mêmes la distribution d'eau potable. Dès 2020, cette compétence doit être assumée par la CCT qui se met en ordre de marche pour rendre effective une décision de l'État.

À l'annonce du transfert, les élus locaux se sont étonnés, voire agacés, du changement de calendrier de la part de l'État. En effet, le législateur avait d'abord annoncé la date butoir du 1^{er} janvier 2026 laissant ainsi un délai raisonnable aux collectivités pour s'organiser. Puis il a changé d'avis. Aux collectivités d'accélérer le mouvement ! Actuellement, la CCT gère l'eau potable pour 7 communes* du territoire, ce qui correspond à 2 000 abonnés environ. C'est un important travail qui comprend la gestion et la surveillance des sources, des points de captages et des réservoirs, l'entretien et le renouvellement des canalisations et le relevé des compteurs pour assurer la facturation annuelle. Demain, 20 communes supplé-

mentaires du Trièves seront concernées soit 5 300 abonnés de plus pour un réseau global de 500 kilomètres. A charge donc pour la CCT de se rapprocher des communes et de faire avec elles un état des lieux précis de la qualité de leurs réseaux et de leurs pratiques spécifiques dont celle des tarifs. Une tâche rendue possible grâce au recrutement d'un chargé de mission en interne et l'intervention d'un cabinet externe pour une étude fine des enjeux financiers et administratifs. Pour faire face, en partie, à ces dépenses nouvelles, la CCT bénéficie de subventions versées par l'Agence de l'eau. Dans un premier temps, rien ne change pour les habitants mais le transfert demandé par l'État entraînera de fait une harmonisa-

tion globale du service. Les élus du Comité de pilotage créé pour préparer ce transfert de la compétence eau potable (présidé par Michel Picot, maire de Lalley) souhaitent qu'il n'y ait pas de changements brutaux notamment au niveau des tarifs. Pas d'inquiétude sur ce point, la collectivité dispose en effet d'une période de 12 ans pour mettre en place un prix unique ❖

Contact > Rémi Tilmant
Tél : 04 76 34 11 22
r.tilmant@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr/eau_potable

**St Michel les Portes, Roissard, Monestier de Clermont, St Paul les Monestier, Sinard, Avignonet, St Martin de la Cluze.*

Logement

L'action du Comité local de l'habitat

La CCT anime un service spécifique pour assurer la gestion de l'offre et de la demande des logements locatifs publics. Le Trièves compte 249 logements sociaux et 65 logements communaux ou intercommunaux. Focus pratique sur les démarches.

Tous les logements sociaux sont attribués sous conditions de ressources et en fonction de la composition de la famille. Les plafonds de ressources sont fixés par décret ministériel. Les dossiers sont étudiés dans le cadre d'une commission communale ou intercommunale qui rend un avis et une proposition de priorité. Puis une commission d'attribution définitive est organisée par le bailleur social.

Les chiffres de l'observatoire du logement

En 2017, 110 demandes ont été recensées pour 32 attributions. Les logements de types T2 et T3 sont les plus demandés. 40 % des demandeurs occupent un logement locatif dans le parc privé, 24% sont en demande de mutation et 19% sont en situation précaire (sans logement ou hébergés par des tiers).

La majorité des demandeurs sont âgés de 30 à

60 ans avec une nette augmentation de la demande « seniors ». Les foyers sont composés principalement d'une personne seule. La demande est essentiellement due à des problématiques liées au logement actuel (précarité énergétique, loyer trop cher...).

Côté pratique

Après avoir complété le dossier de demande (disponible en ligne sur le site de la CCT), les personnes doivent le déposer auprès du Comité local de l'Habitat à Clelles le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et 14h à 17h. Les démarches peuvent également se faire en ligne ❖

Contact >
Comité Local de l'Habitat
du Trièves à Clelles
Tél. : 04 76 34 49 13
www.cc-trieves.fr/services-aux-habitants/habitat/logement



Résidence de l'Opac 38 à Clelles

La volonté de poursuivre la croissance verte



Depuis 2015, le Trièves bénéficie du label national « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Deux millions d'euros de subventions du Ministère de l'écologie et les propres finances de la CCT ont permis de mettre en place des actions efficaces. Mais cela peut-il continuer ?

L'adage populaire affirmant « qu'on ne change pas une équipe qui gagne » n'est visiblement pas connu à l'échelle gouvernementale. En effet, le Ministère n'a pas renouvelé le principe ni les aides du dispositif des Territoires à énergie positive pour la croissance verte mis en place sous la présidence de François Hollande. C'est une mauvaise décision pour les élus du Trièves, notamment au niveau de la rénovation énergétique des lieux d'habitation et des bâtiments publics (écoles, maison de retraite, mairies, salles des fêtes...). En effet, en la matière, l'initiative connaît sur le territoire un franc succès auprès des particuliers et des collectivités. Tout le monde a bien compris que la rénovation thermique est le moyen concret de faire baisser les dépenses de chauffage. C'est bon pour la planète et pour le pouvoir d'achat des ménages ! Améliorer la

performance énergétique de son logement est une opération vraiment intéressante : meilleur confort, été comme hiver, (murs froids, courants d'air, humidité...), diminution de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. C'est aussi le moyen d'augmenter la valeur patrimoniale des habitations. Atteindre un niveau de « basse consommation d'énergie » revient à diviser par 4 ou 6 les besoins de chauffage.

Enfin, et cela a son importance, les aides accordées dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de la CCT ont permis de redynamiser le tissu économique local en multipliant les chantiers.

Pour l'heure, la CCT étudie comment poursuivre son action. Un travail de recherche de subventions est en cours auprès de différents partenaires (Région, Département...) ❖

À l'heure du bilan

2015/2018 >

Au total, 2,5 millions d'euros dont 500 000 euros pris en charge par la CCT (aide de la Région pour la mise en œuvre de départ comprise) ont été investis sur le territoire.



Economie d'énergie Aide à la rénovation thermique des habitations individuelles

147 projets pour 139 familles.
32 entreprises locales partenaires ont pris part aux différents chantiers. Un succès important correspondant à 400 000 euros de dépenses en faveur des ménages.



Salle de
St-Martin
de Clelles



Economie d'énergie Aide à la rénovation thermique des bâtiments publics

Patrimoine de la CCT : relampage de la médiathèque du Percy, chaufferie de la gendarmerie de Clelles, rénovation de Mixages à Mens. Patrimoine des communes (après appel à projets et sélection) : Saint-Martin-de-Clelles, Châtel-en-Trièves, Lalley, Le Percy, Monestier-de-Clermont, Avignonnet, Saint-Michel-les-Portes, Saint-Martin-de-la-Cluze, Sinard, Saint-Guillaume. Au total, 1,5 millions d'euros dont 424 000 € des budgets communaux.

Rappel de principe >

L'engagement de la CCT pour faciliter la transition énergétique poursuit trois objectifs : encourager la réduction des besoins d'énergie, inciter au développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes créatrices d'emplois.

express'

Le cercle vertueux des certificats d'énergie (CEE)*

Près de 250 000 euros de recettes sur 3 ans (2016 à 2018).

La CCT a suivi une démarche innovante en décidant de valoriser les travaux de rénovation énergétique directement sur le marché de CEE. Les montants ainsi perçus devaient couvrir l'autofinancement de la CCT sur les projets TEPCV. L'objectif a été atteint fin 2018 ! Les valorisations à venir permettront de financer de futures rénovations énergétiques pour les particuliers ou de mener d'autres actions visant à la transition énergétique.

*Certificats d'Economie d'Énergie : titres dématérialisés attestant d'une économie d'énergie sur le long terme, à l'occasion d'un investissement visant à améliorer l'efficacité énergétique d'un site.



Gestion et recyclage des déchets

Aide au compostage

Achat de composteurs individuels, multiplication des points de collecte collectifs et développement des formations avec Trièves compostage pour permettre à chacun d'acquérir de bonnes pratiques et d'obtenir un produit de fertilisation efficace.

Contact > Trièves compostage :

04 76 34 74 85

www.trieves-compostage.fr

Composteurs individuels au prix de 15 euros en vente à la CCT.

Renseignement : 04 76 34 11 22

04 76 34 49 12

Chargée de mission
m.quinn-duncan@cdctrieves.fr

www.cc-trieves.fr

> service aux habitants > territoire à énergie positive

À noter : Les fonds TEPCV ont permis de mener une étude sur la méthanisation (processus naturel biologique de dégradation de la matière organique produisant du biogaz). Les résultats de la prospective montrent qu'une installation centralisée sur le territoire n'est pas économiquement rentable, notamment à cause de l'éclatement géographique des exploitations agricoles.

Bienvenue au Mangetou !



Le nom du restaurant a été choisi parmi plusieurs propositions faites par les enfants. Il s'accorde avec celui du Granjou tout proche !

Le nouveau restaurant scolaire et accueil de loisirs à Monestier de Clermont est opérationnel depuis septembre 2018. Les enfants et le personnel bénéficient désormais d'un équipement agréable et fonctionnel. Construit avec du bois local (dont des mélèzes coupés à Monestier de Clermont), il offre des espaces lumineux pour les repas, pour les activités périscolaires et les centres de loisirs.

Rappel >

Montant de l'opération portée par la CCT : 1,5 millions d'euros financés à 73 % par l'État, le Département de l'Isère et la CAF de l'Isère. La CCT finance l'opération via un emprunt de 480 000 euros.

Il fait bon à l'Âge d'or !



L'isolation thermique de la maison de retraite gérée par la CCT via le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a été complètement rénovée en 2018.

Rappel >

Montant de l'opération portée par la CCT : 457 000 € financés à 80 % par les fonds TEPCV et le Département de l'Isère.



Déplacement Aide au développement des vélos électriques

Acquisition de 20 vélos électriques prêtés de manière temporaire aux particuliers. De nombreuses personnes ayant testé ce moyen de locomotion, pour se rendre au travail notamment, ont choisi de continuer en achetant leur propre vélo.



Biodiversité Aide aux cultures mellifères

2016-2018 > 12 000 € environ de subventions accordées aux communes. Plus de 3 000 plants mellifères commandés aux pépiniéristes locaux pour une somme avoisinant les 15 000 €. Objectif de l'action : augmentation de la ressource alimentaire des abeilles (pollen et nectar) et valorisation des espaces et du paysage.



Gestion de la forêt Aide au reboisement

Fonds de reboisement pour les privés, actions de communication et de sensibilisation > 110 000 € d'aides. Fonds de reboisement pour les communes (Lalley, Cornillon, Monestier-du-Percy, Saint-paul-les-monestier, Le Percy, Tréminis, Treffort) > 85 000 € d'aides dont une participation des communes de 17 000 €.

Contact > 04 76 34 49 16



La fête annuelle des habitants est un événement collectif et partagé qui permet de multiplier les contacts entre tous les habitants de Mens, des communes environnantes et d'ailleurs... le contraire de l'entre-soi !



Témoignage

Gatherine Vial
Référente de territoire - CAF

« En Trièves, j'observe que les élus ont de l'appétence pour le social. Il y a ici des convictions ancrées qui ont permis au fil du temps l'émergence de services importants pour la population comme l'accueil de la petite enfance ou les activités enfance-jeunesse. On ne rencontre pas cela dans tous les territoires. Nous sommes là pour accompagner les collectivités et les associations partenaires que nous finançons. Nous ne jugeons pas mais nous faisons en sorte que les actions répondent aux critères d'aides de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF). Nous apportons un regard fin sur les initiatives et nous aidons à leur évolution car il faut qu'elles soient vraiment durables dans le temps. Les services pour les habitants sont une chose mais nous veillons à ce que ces derniers soient acteurs de leur quotidien, pour l'intérêt collectif, pour participer à rompre l'isolement et créer des liens au sein des structures comme celle du Granjou et de Mixages ».

ZOOM SUR DEUX ÉQUIPEMENTS ESSENTIELS

Lieux de services, de rencontre, de mixité, et d'accueil des associations



LE CHIFFRE

21 000

euros par an de financement Caf

Vie sociale

Mixages : « Ça brasse ici ! »

Il y a peu encore, Maison de l'enfance et de la jeunesse, Mixages est devenu un équipement voué à accueillir un plus large public. Après deux ans d'activité en tant qu'Espace de vie sociale, le pari semble gagné de bien belle façon.

Des initiatives et des services

« Vous êtes ici chez vous ! ». Voilà ce que l'équipe de gestion et d'animation de Mixages répète aux personnes qui poussent la porte des lieux. Et le message passe. En témoigne le panel d'activités et d'initiatives portées par les uns et les autres : le groupe café couture du lundi, l'atelier de français, le repas partagé du lundi, le Noël improbable mis en place par des habitants, les ateliers « Et si on... » qui permettent de bricoler, de créer ou de s'initier à la musique, la Fête des habitants d'Ici et d'Ailleurs, les sorties découverte, etc... Cet état d'esprit profite également aux 35 associations qui disposent de locaux pour mettre en œuvre leurs activités et tenir leurs réunions. Elles organisent leurs créneaux en remplissant un planning partagé, accessible à tous. Tout un symbole !



Atelier de confection de guirlandes organisé à St Baudille et Pipet... Mixages se déplace !

Au delà de cette implication forte et solidaire des habitants, Mixages accueille également toute l'année des activités pour les enfants et les jeunes et des permanences pratiques (avocat et architecte conseils, centre de planification...) ❖



Témoignage

Solenn Allain
Professeure de dessin à Mens

« Il y a deux ans, quand je suis arrivée dans le Trièves, beaucoup de gens me parlaient de Mixages. Depuis, je propose sur place des cours de dessin d'observation pour les adultes. C'est l'une des activités organisées par l'association Mensoise Lou K. Zarba. Je me sens très bien ici. On est accueillis à bras ouverts et on nous fait confiance. C'est ce que j'appelle une dynamique par le bas. On se sent libres et totalement responsabilisés. Chaque association possède les clés du lieu avec comme seule recommandation la fermeture des portes et des lumières au moment de partir. A Mixages, la vie est intense. L'ambiance simple et bienveillante donne envie de rencontrer les autres. Je vis cela pleinement avec les personnes qui viennent à mon atelier. Nos styles de vies, nos âges, nos conditions sont différents et pourtant des liens se tissent à l'intérieur et en dehors du groupe. Nous organisons des repas ou des sorties culturelles. C'est joyeux et très riche sur le plan humain. Et les rencontres appellent les rencontres, c'est Mixages ! ».

Contact >

Mixages, Espace de vie sociale
04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr

LE CHIFFRE

84 000
euros par an de
financement Caf

Les locaux du Granjou s'ouvrent sur d'agréables espaces verts qui jouxtent ceux du multi-accueil des tout-petits géré par Sos Récré.



Vie sociale

Une nouvelle dynamique pour le Granjou

Les missions d'un équipement public ouvert depuis plusieurs années doivent toujours être réinterrogées. L'évaluation menée en 2018 avec les habitants a permis aux services de la CCT et à la Caf de l'Isère d'élaborer le nouveau Projet social de l'équipement qui devrait être voté le 11 mars prochain.

Témoignage

Chantal Charillat
Institutrice retraitée - Treffort

« Le Granjou est une véritable ruche qui pourrait bourdonner encore plus fort. Je crois que le lieu n'est pas assez connu et qu'il faut multiplier les informations sur ce qui s'y passe. Je pense notamment aux permanences utiles à tous en matière de conseils juridiques ou d'urbanisme. Il serait intéressant également de s'appuyer sur les communes afin qu'elles retransmettent à leurs habitants les animations et les temps forts programmés. Avec les mails, cela doit être possible. En tant que membre non élu du Centre communal d'action sociale de Treffort, j'ai été associée ces derniers mois à l'écriture du nouveau projet social du Granjou. C'est à cette occasion que j'ai pris conscience de la richesse et de l'étendue des activités et des initiatives possibles au sein du lieu. J'invite donc tous les habitants du secteur à s'y rendre pour mieux le découvrir ou le redécouvrir ».



Ouvert et lumineux, l'accueil du Granjou est adapté aux temps collectifs (café des habitants, réunion de concertation...).

Les caractéristiques du nouveau projet social

Jusqu'ici, c'est le terme administratif de Centre social qui définissait le Granjou. La tendance actuelle serait d'identifier l'équipement en tant que lieu ressources et non exclusivement espace de services d'où l'idée de transformer son appellation en Maison des habitants plus conforme aux projets et aux besoins de l'ensemble de la population. Des initiatives citoyennes existent déjà mais le travail préparatoire du nouveau projet social a montré qu'il faut désormais repositionner

le Granjou vers un réseau d'habitants plus large. Cela demande une meilleure communication, capable de rendre le lieu plus visible, de rappeler qu'il est vraiment accessible à tout le monde et que chacun peut venir y proposer des idées et des projets. Il est prévu également la création d'un temps plein de « référent famille » pour améliorer les réponses apportées aux besoins des familles (sorties diverses, actions autour de la parentalité...) ❖



Des initiatives et des services

Familles

- Des sorties découverte
- Des projets et initiatives citoyennes (aide aux devoirs, couture, atelier jardin, cafés partagés...)
- Une offre associative (culture, sport...)
- Des permanences (assistantes sociales, centre de planification, conciliateur, Mission locale... voir page 16).

Petite enfance

- Le Relais assistantes maternelles (RAM)
- La Protection maternelle et infantile (Département de l'Isère)
- Le Multi accueil géré par l'association SOS récré
- Le soutien à la parentalité et les ateliers enfants-parents

Enfance jeunesse

- L'accueil de loisirs du mercredi et des petites et grandes vacances
- Les animations ados - Le partenariat avec le collège - Les formations des animateurs (BAFA)

Contact

Centre intercommunal Le Granjou
04 76 34 28 42 - accueil.granjou@cdctrieves.fr



De la crèche aux centres de loisirs en passant par les activités jeunesse

Afin de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans, la CCT vient de renouveler, auprès de la Caf de l'Isère, le Contrat enfance et jeunesse. D'une durée de 4 ans, il dresse la liste des missions de la collectivité et établit leur co-financement.

1,2

millions d'euros de la Caf sur le territoire (2018-2021)

LE CHIFFRE

Gérée par l'association Sos Récré, la halte garderie itinérante «la P'tite récré» complète de manière originale l'offre d'accueil des tout-petits sur le Trièves



La Junior association, Trièvestreet, a organisé cet été le premier Festival de graff, hip-hop et skate en milieu rural. Ou comment aider les jeunes à s'organiser pour mettre en œuvre leurs propres projets.

En savoir plus >

La CCT publie chaque année sur son site internet un bilan d'activités. Plusieurs pages sont consacrées aux secteurs de la petite-enfance et de l'enfance-jeunesse www.cc-trieves.fr
• publication



Le juste prix pour la restauration scolaire, les activités périscolaires et les centres de loisirs

Des nouveaux tarifs ont été conçus avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) dans le souci d'une plus grande équité sociale. Ils témoignent de l'effort financier de la Communauté de communes du Trièves en faveur d'une politique familiale équilibrée. Ils découlent d'une volonté de mieux adapter la participation des familles en fonction de leur niveau de revenus en baissant à la fois les quotients les plus bas mais aussi les plus hauts.

Des valeurs et des actes

Le contrat enfance-jeunesse permet avant tout d'apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants. Il défend les principes d'un encadrement de qualité, d'une implication des usagers et d'une politique tarifaire équitable. L'objectif ultime est de permettre l'épanouissement des enfants et des jeunes dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. Dans un souci de participation active des usagers, la CCT délègue, par voie de convention, des missions spécifiques à des associations com-

pétentes. C'est le cas pour l'ensemble des structures d'accueil des 0-6 ans.

Pour la période 2018-2021, la CCT et la Caf ont souhaité maintenir l'existant, avec des efforts supplémentaires pour le secteur de la petite-enfance : passage en micro-crèche des Mistoufflets à Gresse en Vercors et soutien renforcé pour les multi-accueils de Mens, Clelles et Monestier de Clermont. Au niveau des jeunes, les élus envisagent de voter au budget 2019 la création d'un mi-temps supplémentaire pour renforcer l'équipe d'animateurs qui accueille les adolescents ❖

Témoignage

Frédérique Puissat
Conseillère communautaire

« Tous les contrats signés avec la Caf représentent des aides importantes pour nous accompagner à mettre en œuvre des services au plus près des habitants. Au-delà de l'aspect financier, ce partenariat fort nous permet de bénéficier d'un regard expert sur le quotidien des familles et son évolution dans le temps. Notre volonté est d'être présent sur tout le territoire. L'exemple du secteur de la petite enfance est sur ce point marquant. Les trois structures d'accueil à Mens, Clelles et Monestier de Clermont auxquelles s'ajoutent une micro-crèche à Gresse en Vercors et une halte-garderie itinérante permettent à chacun de trouver une solution de garde proche de son domicile. Ce maillage est essentiel. Il est basé sur la proximité. Sur ce point, je tiens à évoquer l'implication des parents qui s'investissent pour faire fonctionner les associations porteuses que nous finançons conjointement avec la Caf. Leur engagement est précieux ».



Un débat pour et avec les jeunes

Le service enfance-jeunesse de la CCT, les élus des communes et les dirigeants du collège Marcel Cuyrat mènent actuellement une réflexion auprès des jeunes du secteur de Monestier de Clermont pour imaginer collectivement des solutions en terme de lieu d'accueil et d'activités spécifiques. Le samedi 2 février, un premier temps d'échanges était organisé sous la houlette de Géraldine Garcia, élue de Château-Bernard et membre de la commission enfance-jeunesse de la CCT. A cette occasion, les jeunes présents ont pu s'adresser à l'ensemble des adultes et leur faire remonter des observations ou des doléances particulières. Ils ont notamment pointé le problème d'absence d'espaces abrités pour se retrouver lorsqu'ils quittent le collège en amont du passage des bus scolaires. À leurs yeux, aller au Granjou n'est pas une bonne solution car, même si les locaux sont agréables, ils ne sont pas prévus pour les accueillir chaque jour en nombre (problèmes de bruit, de chahut, de salle occupées...). Les élus de Monestier de Clermont sont prêts à étudier la mise à disposition d'une partie de l'ancien gymnase mais ils affirment ne pas pouvoir assurer l'encadrement nécessaire par un adulte compétent. Les animateurs de la CCT, déjà présents lors des pauses méridiennes, ne peuvent pas vraiment se rendre plus disponibles. La CCT prévoit le renforcement du service cette année avec la création d'un poste supplémentaire à mi-temps. Cela ne règlera pas tout. D'autres propositions émergeront peut-être. Elles pourront alors faire l'objet de nouveaux temps d'échanges dans les mois à venir.

Renseignement > 04 76 34 27 03 / 06 72 29 64 10

Jeunesse

Poursuite des chantiers jeunes

Le service enfance-jeunesse de la CCT accompagne les communes dans la mise en œuvre de chantiers pour les 16-17 ans. Les animateurs apportent des conseils juridiques liés à l'embauche, une aide au recrutement et à la recherche de financement auprès du Département. **Renseignement** > 04 76 34 27 03 / 06 72 29 64 10

Enfance-jeunesse

Centre de loisirs

Les centres de loisirs (3-11 ans) gérés par la CCT sont ouverts le mercredi

- Granjou à Monestier de Clermont de 8h à 18h avec possibilité d'inscription à la demi-journée (de 8h à 13h et de 13h à 18h). Pique-nique et goûter fournis par les parents. Tél. : 04 76 34 28 42

- Mixages à Mens de 8h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription à la demi-journée (de 8h30 à 13h30 et de 13h30 à 18h30). Pique-nique et goûter fournis par les parents.

Navette en bus à l'école de Clelles (départ matin à 9h et retour sur place à 18h15).
Tél. : 04 76 34 27 02

Au programme : animations et activités variés adaptés aux différentes tranches d'âge et aux envies des participants.

Inscriptions >

Sur le site www.cc-trieves.fr
via le Portail familles, et toujours sur place ou par mail :
accueil.granjou@cdctrieves.fr
accueil.mixages@cdctrieves.fr

Emploi-Formation

La Garantie jeunes est un dispositif ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi ni formation, vivant dans des conditions de ressources précaires et ayant arrêté leur parcours scolaire. Encadré pendant un an par un conseiller de la Mission locale*, la personne bénéficie : d'un accompagnement collectif intensif pour se préparer à l'univers de l'entreprise, de stages réguliers en entreprise pour se confronter aux situations réelles, d'une aide financière pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi ❖

Contact > Mission locale Sud-Isère Vizille
04 76 78 88 76

Chaque année, la CCT participe au financement des actions de la Mission locale Sud-Isère menées sur le Trièves.

Jeunesse

Trouver de l'aide en cas de problème

Le réseau jeunes Trièves existe depuis 8 ans. Il regroupe différents professionnels qui travaillent avec les jeunes (les deux collèges du Trièves, le service enfance jeunesse de la Communauté de communes, les services sociaux du Département et de l'aide sociale à l'enfance, la Mission locale, le Centre de planification et d'éducation familiale, des invités occasionnels, la gendarmerie, des professionnels des mairies, des parents...) Les partenaires du réseau se réunissent trois fois par an. Il poursuit trois missions : permettre aux professionnels de la jeunesse du territoire de mieux connaître leurs fonctions mutuelles, mettre en place des actions de formation et d'information à destination des professionnels et des parents et accompagner (avec leur accord) des familles et des jeunes qui traversent des situations complexes ❖

Contact >

Eloi Hemery / Animateur coordinateur jeunesse de la CCT :
04 76 34 27 03 / 06 72 29 64 10 / e.hemery@cdctrieves.fr

Pascale Simone / Responsable du service solidarité de la maison du territoire Trièves
(Département de l'Isère) 04 80 34 85 00 / pascale.simone@isere.fr

La Route des savoir-faire, un pari réussi ?

Retour sur le réseau inauguré au printemps 2018 et animé par des professionnels soucieux de faire vivre leurs productions et d'attirer des visiteurs plus nombreux sur le territoire.

Issue d'un important et efficace travail transversal de plusieurs services de la CCT (économie, tourisme et culture), la Route des savoir-faire du Trièves est devenue un outil performant pour répondre aux besoins de visibilité et de développement d'une trentaine d'agriculteurs, d'artisans et de structures culturelles. Ces derniers proposent, sur les lieux mêmes de leurs activités, des visites et des ateliers enrichis de démonstrations et de dégustations. La démarche est en phase avec l'identité du Trièves et répond aux attentes des touristes très souvent à la recherche, lors de leurs sorties, d'authenticité et de sens.

Ce que confirme Jérémy Roger, co-gérant avec Denis Hocquet de l'Atelier du Trompe l'œil à Prébois, spécialisé en coutellerie et taillanderie. « Depuis que nous faisons partie de la Route des savoir-faire, le nombre de visiteurs a vraiment augmenté. Ce sont des touristes, des

gens de passage mais aussi des habitants proches. Les visites durent une demi-heure environ. Les participants montrent un réel intérêt à regarder et à comprendre comment nous fabriquons nos couteaux, nos haches et autres outils de coupe. Dans ce contexte, nous ne sommes plus en mode boutique comme sur les marchés par exemple. Bien sûr, les visiteurs achètent sur place, c'est un vrai plus économique pour nous, mais le contact est différent. On prend le temps d'approfondir les explications, les questions sont plus précises, plus concrètes. En revanche, tous ces accueils prennent du temps. Il faut parfois arrêter une fabrication en cours. Mais, pas de regret, la démarche est vraiment positive ».

Le dispositif reste ouvert aux professionnels que cette initiative d'attractivité du territoire intéresse. Un dépliant pratique et un site internet financés par la CCT donnent à voir l'éventail des visites possibles ❖



Pour adhérer et participer :

Sites agricoles >

04 76 34 49 14

g.grandferry@cdctrieves.fr

Sites artisanaux >

04 82 62 63 52

m.pelletier@cdctrieves.fr

Sites culturels et patrimoniaux >

04 76 34 87 04

f.dumolard@cdctrieves.fr

www.savoirfairetrieves.fr

Le projet de Maison de Pays en ordre de marche

Initié dans un premier temps par la CCT, le projet d'une boutique de producteurs locaux (agriculture et artisanat) est désormais porté par une association active et motivée.

L'an dernier, une étude spécifique montrait que le Trièves est un territoire adapté à la création d'une Maison de pays. Parmi ses atouts évidents : un axe routier très emprunté (RD1075), des productions de qualité et une importante attractivité. Une équipe de producteurs (14 environ) travaille d'arrache pied depuis des mois pour concrétiser l'idée. « Notre structure porteuse est désormais opérationnelle » affirme Marie-France Poulat, présidente de l'Association pour la Maison de pays du Trièves (Amptrieves). « Nous définissons maintenant le futur règlement intérieur qui décidera de l'organisation du travail sur place. Parmi les principes retenus, celui d'un accueil exclusivement assumé par les producteurs. Notre volonté est d'offrir aux visiteurs, touristes mais aussi habitants, un contact direct facilitant les liens. Nous sommes aidés dans notre démarche par une tech-

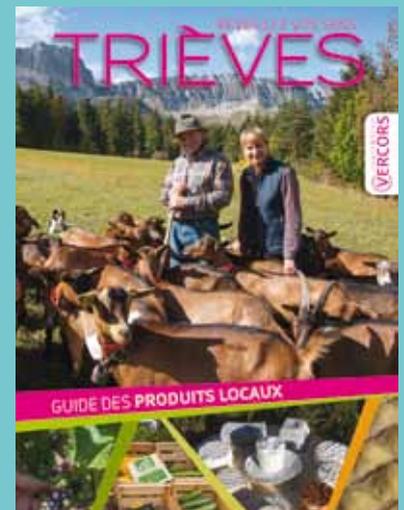
nicienne de la Chambre d'agriculture qui a déjà mené ce genre de projet sur d'autres territoires ». La jeune équipe souhaite s'installer à Clelles sur la zone de la Croizette. « Nous pourrions ainsi bénéficier de la vue sur le Mont-aiguille et sur l'ensemble du massif du Dévoluy. Autre avantage : nous devrions profiter du flux de personnes qui rejoignent le Diois via le col de Menée ».

De son côté, la CCT accompagne le projet et souhaite pour cela acheter un terrain puis construire dessus le bâtiment adéquat. L'association deviendra locataire des lieux. Pour financer cette belle vitrine, qui allie dynamisme économique et promotion du Trièves, des subventions multiples vont être sollicitées notamment auprès de la Région et du Département. Marie-France Poulat estime que l'ouverture pourrait être effective d'ici 2022 ❖

Contact : amptrieves@gmail.com

Publication

Acheter et consommer local !



Le nouveau guide des produits locaux vient d'être édité par la CCT. Véritable annuaire pratique, il permet de découvrir ou de redécouvrir la qualité des nombreuses productions du Trièves. Il est disponible dans les Offices de Tourisme et en ligne sur le site : www.cc-trieves.fr

S'appuyer sur la nature pour innover



Dans le cadre du programme européen Leader destiné à financer des initiatives à vocation économique au sein de territoires ruraux (voir ci-dessous), le centre d'expérimentation Terre Vivante reçoit le soutien financier du Comité de programmation pour le Trièves, l'Oisans et la Matheysine présidé par Gérard Dangles, vice-président de la CCT à l'économie. La somme de 36 000 euros complétée par une subvention directe de la CCT de 3000 euros vient aider le projet Biotope qui s'articule autour de la création d'outils spécifiques : une serre-laboratoire et une forêt jardin, permettant d'expérimenter de nouvelles pratiques culturales. Autour du biomimétisme, il s'agit pour Terre vivante de valoriser la ressource que constitue la forêt du territoire ainsi que ses différents acteurs professionnels. Le biomimétisme est une méthode de recherche qui repose sur la connaissance et l'observation des différents écosystèmes naturels. L'objectif de cette discipline

récente est de s'inspirer du vivant, de le « mimer », pour, à terme, créer des biens et des services innovants et soutenables, car éprouvés par leur évolution au sein de la biosphère. La nature comme véritable source d'inspiration ! L'exemple le plus connu est celui des bandes Velcro, ingénieux système de liaison amovible que l'on retrouve sur de nombreux vêtements notamment. En effet, cette matière « scratch » a été créée en s'inspirant d'une plante herbacée, la bardane. Par sa démarche, Terre vivante vient connecter les secteurs de l'économie, de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement. Le projet Biotope est ouvert aux visites contribuant ainsi à renforcer l'offre touristique verte, atout incontournable du Trièves. À l'échelle nationale, il est référencé parmi les 170 laboratoires d'étude du biomimétisme. Ses contenus scientifiques et pédagogiques seront mis à disposition des entreprises, des collectivités et du public en général ❖

Renseignements : Centre Terre vivante à Mens / Tél. : 04 76 34 36 35 - www.terrevivante.org

Economie

AIDE À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

Création d'une entreprise, installation en profession libérale ou en tant qu'artisan ?

En lien avec des partenaires spécialisés dans l'accompagnement, l'expertise et le financement des projets d'entreprises, le service économie propose un accompagnement gratuit pour :

- Formaliser une idée jusqu'au démarrage du projet
- Élaborer un projet crédible et viable
- Réaliser une étude de marché
- Trouver un local, etc.

Contact : **Claudine Delcourt**
Tél : 04 76 34 81 31 / 06 86 48 03 10
c.delcourt@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr/economie-et-emploi

SOUTIENS FINANCIERS

FONDS DEMUNICH

Initié par Eric Deconinck, ce dispositif donne un coup de pouce aux entrepreneurs ayant le désir de s'installer ou de se développer dans le Trièves. 200 000 € sont mobilisés pour des prêts d'honneur à taux zéro.

Contact : **Guillaume Grandferry**
Tél : 04 76 34 49 14
g.grandferry@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr/economie-et-emploi

PROGRAMME LEADER

Programme de la Commission européenne destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement. Doté jusqu'en 2020 d'une enveloppe de 1 801 000 €, il permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans cette stratégie.

Contact : **Françoise Pons**
Tél : 06 48 34 40 52
animation.leader@alpes-sud-isere.fr

Tourisme / promotion du territoire

Faire vivre le pastoralisme



Soutenue par l'Europe et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagnée par la Fédération des alpages de l'Isère, la CCT met en œuvre son nouveau plan pastoral pour la période 2018-2023.

Le dispositif poursuit deux objectifs stratégiques : l'équipement et l'aménagement des espaces pastoraux et la mise en valeur de ces mêmes espaces qui demeurent au cœur des enjeux économiques, touristiques et culturels du Trièves. De nombreuses communes, Chichilienne, Lalley, Châtel en Trièves ou Gresse en Vercors par exemple sont concernées par les enjeux. La pérennisation de l'élevage agro-pastoral est essentiel au maintien de milieux ouverts qui, sans la présence des troupeaux sur les alpages, seraient rapidement colonisés par les broussailles et leur propension à favoriser les incendies. Il est crucial pour le maintien de la biodiversité animale et végétale. Sur les pelouses rases d'altitude, car pâturées par les bêtes avant l'hiver, le manteau neigeux est mieux maintenu limitant ainsi les risques d'avalanche.

Les aides financières du plan peuvent être sollicitées par les communes et les groupements pastoraux qui doivent s'autofinancer à hauteur de 20 % des dépenses. On le constate,

ces fonds publics sont très importants pour maintenir une activité humaine ancestrale qui façonne le quotidien et l'imaginaire de chacun. Ce que ne vient pas contredire un proverbe russe : « *Cinquante brebis sans berger ne font pas un troupeau* ».

En complément des actions concrètes envisagées auprès des propriétaires et des utilisateurs d'alpages, le service économie de la CCT travaille à la bonne diffusion des informations (brochures, panneaux...) à destination des promeneurs et autres randonneurs pour les inciter à respecter au mieux les zones sur lesquelles vivent les troupeaux et ceux qui les gèrent nuit et jour. On pense notamment aux gestes appropriés qu'il convient de suivre lorsque l'on croise des chiens de berger comme le patou.

À l'automne, dans le cadre du Festival du film pastorales et grands espaces, des documentaires seront proposés sur le territoire. Une occasion unique pour échanger autour de l'avenir des activités pastorales ❖

Contact > 04 76 34 49 14 [En savoir plus > www.festival-pastoralismes.com](http://www.festival-pastoralismes.com) / www.alpages38.org

Gestion des déchets

Des investissements pour l'avenir

La CCT s'est associée à de nombreuses collectivités de l'Isère* pour réfléchir à la mutualisation des outils de traitement des déchets actuels et futurs.

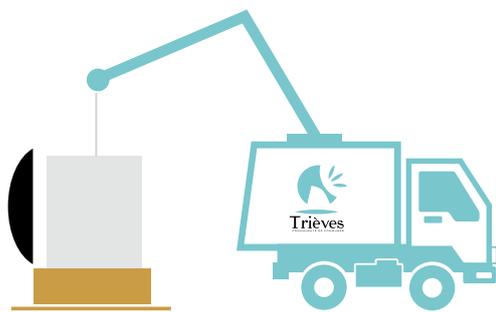
Grenoble-Alpes Métropole (49 communes) gère une usine d'incinération et de valorisation énergétique et un centre de tri. Ces deux équipements vieillissants sont exploités par des contrats de délégation de service public dont le terme est fixé au 31 décembre 2019. Une réflexion commune à l'échelle de la grande région grenobloise s'est ainsi engagée pour la reconstruction et la gestion d'une nouvelle unité de valorisation énergétique et d'un nouveau centre de tri des déchets ménagers. sur le site d'Athonor à La Tronche. Ces outils structurants pour un territoire de 740 000 habitants permettront de garantir des solutions pour les déchets et de maîtriser les coûts de fonctionnement. Le futur centre de tri di-

mensionné pour 51 000 tonnes devrait être opérationnel d'ici 2023. Son coût est estimé à 30 millions d'euros. La future usine d'incinération, d'une capacité de 155 000 tonnes, sera elle, mise en service à l'horizon 2027 pour un coût de 142 millions d'euros. Les élus du Trièves ont validé la programmation globale avec le vote d'une participation à ce projet de 2,36 millions d'euros.

Cet engagement aux côtés de partenaires publics est l'occasion d'optimiser les services et les dépenses liés à la gestion des déchets. Ce n'est pas nouveau. Depuis 3 ans, le choix du partenariat avec la Métro notamment a permis à la CCT de mettre en place d'une manière efficace le tri de tous les emballages ❖

* Grenoble-Alpes Métropole, Communauté de communes de la Matheysine, de l'Oisans, du Pays Voironnais, du Grésivaudan et Saint-Marcellin Vercors Isère communauté

En bref >



Dans Trièves, il y a tri !

La CCT a installé près de 500 bacs semi-enterrés sur le territoire. Cette densification des points de collecte et l'extension des consignes de tri ont entraîné une hausse de 41,8 % de tonnes supplémentaires collectées (2017 : 171 tonnes, 2018 : 243 tonnes). C'est un résultat très positif qui montre combien les Triévois sont sensibles aux gestes en faveur de l'environnement et qu'ils en mesurent l'intérêt économique : moins de déchets incinérés et plus de recettes liées à la vente des matières issues du tri.

Le juste prix

Lors du conseil communautaire de décembre 2018, les élus de la CCT ont fixé le prix de la redevance 2019 pour la gestion des déchets. Son tarif se monte toujours à 148 euros. Il est inchangé depuis 2013. Les recettes de cette redevance sont consacrées au ramassage des déchets, à l'organisation du tri sélectif, au fonctionnement des déchèteries, au déploiement du compostage individuel et collectif* et à la mise en place du service de broyage à domicile.*www.trieves-compostage.fr

Vers une troisième déchèterie ?

Le service déchets de la CCT travaille actuellement à la création d'une déchèterie sur le secteur de Clelles. Pour l'heure, il s'agit de trouver le meilleur emplacement possible. Une prospective est en cours.

Gare aux étourdis

Le tonnage issu du tri est en hausse mais on l'on retrouve parfois dans les bacs des objets ou matériaux destinés à la déchetterie, ce qui provoque le rejet de la globalité des bacs concernés. On découvre également des encombrants sauvagement déposés près des bacs. Attention, ces gestes d'incivilité sont passibles d'amendes pouvant atteindre 180 euros.

Diminuer les transports

La CCT prévoit l'acquisition d'un matériel destiné à la compaction des déchets à la déchèterie de Mens afin d'optimiser les transports de bennes et de limiter ainsi la présence de camions sur les routes. L'investissement se monte à 110 000 euros. Une demande de subvention pour une prise en charge de la moitié de la dépense est en cours auprès du Département de l'Isère.

Où qui va le pot de yaourt ?

Un guide de tri a été édité et distribué par la CCT. Il est disponible dans les équipements publics de la collectivité (renseignements : 04 76 34 11 22). Les habitants peuvent également se renseigner sur les bons gestes grâce à une application disponible sur le site www.ecoemballages.fr/grand-public/trier-c'est-facile/le-guide-du-tri

Gestion des déchets

Les meubles se recyclent



La déchèterie de Monestier de Clermont (voir horaires page 16) dispose désormais d'une benne spécifique pour récupérer du mobilier usagé. Un accord passé avec la Ressourcerie locale (l'Étrier*) permet à celle-ci de restaurer des objets pour les proposer à la vente. Une mission d'autant plus vertueuse qu'elle offre à des personnes en insertion la possibilité de s'investir et de se former.

Les meubles non récupérés sont recyclés. Ceux en bois sont broyés et utilisés pour la fabrication de panneaux de particules. Ceux en plastique sont transformés sous forme de billes que l'on utilise pour fabriquer des tuyaux par exemple. Concernant les matelas : on les hygiénise et on les démantèle. Avec les mousses qu'ils contiennent, on réalise des panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment. Rien ne se perd !

* Ressourcerie L'Étrier

Grand Rue à Monestier de Clermont.

Tél. : 07 69 42 73 67

Horaires > tous les mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h ainsi que tous les samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h



Broyage à domicile :

Service gratuit en-deçà d'un certain volume

Tél. : 04 76 34 11 22

(réouverture en avril)

Horaires des déchèteries > page 16

Tourisme / promotion du territoire

Redynamiser le tourisme

Le nouveau schéma directeur touristique de la CCT, élaboré au plus près des professionnels du secteur prévoit des actions innovantes. La stratégie retenue vise à mettre en avant les atouts du territoire pour attirer de nombreux visiteurs adeptes d'un tourisme « doux », privilégiant la nature et l'authenticité.

La collectivité dispose d'un plan stratégique pour que le tourisme renforce son rôle de moteur économique. Sous la responsabilité d'Alain Rougale, vice-président en charge du secteur, la CCT souhaite notamment développer l'offre d'hébergement marchand, accompagner la professionnalisation des acteurs, augmenter la notoriété du Trièves et améliorer l'organisation de la filière. Deux atouts servent de point d'appui. D'abord, les grands paysages, les lieux insolites, les savoir-faire, les produits locaux qui attestent de l'harmonie nature/culture propice à l'éco-tourisme. Ensuite, il s'agit de mettre en avant la grande variété et la grande accessibilité, été comme hiver, des sports de pleine nature. Une manière de promouvoir l'idée que le Trièves est un immense terrain de jeu, une montagne à dimension humaine !

Après le lancement de la *Route des savoir-faire*, les idées ne manquent pas pour concrétiser cette nouvelle feuille de route. En 2019, les plus marquantes d'entre elles sont la candidature au-



près des éditions du Routard pour un guide du Trièves, la réalisation d'un plan marketing pour donner de la cohérence aux supports de promotion, la mise en place d'un observatoire capable d'analyser le flux annuel des visiteurs, la revalorisation avec l'aide des communes du réseau des sentiers, la création d'un groupe de travail avec les prestataires privés pour mettre en place des séjours thématiques respectueux de l'environnement ou éco-responsables, etc. Enfin, un travail particulier est prévu pour cibler de préférence les citoyens proches du territoire comme ceux de l'agglomération lyonnaise par exemple. Cet important travail nécessite un engagement financier conséquent de la CCT. D'où l'effort pour l'obtention de diverses subventions publiques (Europe, Etat, Région, Département) ❖

Renseignement >

Office de Tourisme du Trièves
04 82 62 63 50

www.trieves-vercors.fr

Culture

Des médiathèques actives et innovantes

L'accès à la lecture et aux supports multimédias (CD, DVD...) est l'une des priorités du service culture de la CCT. Une seule inscription annuelle permet d'accéder librement à chacun des points du réseau (3 médiathèques et des bibliothèques-relais). Gratuité jusqu'à l'âge de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les personnes en situation de handicap et les étudiants. De nombreuses animations sont régulièrement proposées. Les dernières en date : la lecture pour les tout-petits et la découverte ou redécouverte de la pratique de l'anglais pour tous.

Plus d'informations >

mediathequedemonestier@cdctrieves.fr 04 76 34 19 77

mediatheque.mens@cdctrieves.fr 04 76 34 60 13

mediathequedupercy@cdctrieves.fr 04 76 34 46 24

Une belle rétrospective au Musée du Trièves



L'association des Amis du Musée du Trièves prépare en collaboration avec le directeur du lieu, géré et financé par la CCT, une exposition à l'occasion des 20 ans de l'équipement. Pour l'événement, une rétrospective des expositions antérieures (le fait religieux, la guerre de 14-18, la vannerie ...) est proposée du 6 avril au 24 novembre 2019.

Renseignements > Le Musée du Trièves, place de la Halle à Mens.
Tél. : 04 76 34 88 28 ou 04 76 34 87 04. <http://museedutrieves.fr>

Aménagement du territoire

Dessine-moi le Trièves !

Parce que la beauté des espaces du Trièves constitue un de ses atouts majeurs, la CCT poursuit son action pour préserver et améliorer la qualité des paysages.

Le plan de paysage du Trièves validé en 2015 repose sur 3 notions essentielles: bien accueillir, bien habiter et mieux gérer. Cela passe, par exemple, par la restauration de points de vue, l'aménagement d'aires aux abords de la RD1075, la maîtrise de l'urbanisation et des pratiques architecturales et l'entretien des espaces ouverts pour maintenir les activités agricoles et pastorales... On le voit, le paysage est un sujet clé pour l'avenir. De lui dépend aussi la vitalité d'une économie ancrée dans son environnement. Aujourd'hui, la volonté politique de faire connaître le paysage du territoire aux habitants et surtout aux plus jeunes demeure forte. En témoignent les animations élaborées par le service urbanisme de la CCT en collaboration avec le collège de Mens. Quel regard les jeunes portent-ils sur leur territoire ? Comment sont-ils acteurs de l'évolution de ses paysages ? Autant de questions abordées lors de sorties où les enfants, carnets de croquis en main, réfléchissent aux côtés de paysagistes, d'architectes et d'illustrateurs. Le projet permet d'aborder différentes matières pédagogiques comme la géographie, l'histoire, les sciences de la vie et de la terre, les arts plastiques, la technologie...

Au printemps, le travail des classes de sixième participantes sera présenté à l'ensemble des élèves du collège sous la forme d'une exposition.



Service urbanisme > 04 76 34 49 13
www.cc-trieves.fr

Le temps de la réflexion ?

L'évolution contrastée de la population du Trièves entraîne des menaces de fermetures de classe ou d'écoles publiques, dans le contexte d'investissements communautaires forts (nouveaux restaurant scolaire et école publique à Monestier de Clermont) et de la croissance d'écoles privées, Montessori ou Steiner. D'où une concertation au sein de la Communauté de communes du Trièves (CCT) avec les maires, où il s'avère que le maintien des petites écoles de proximité en faveur de villages vivants est souhaité. Le transfert de compétence obligatoire de l'eau vers la CCT en 2020 favorise là aussi une concertation avec les maires. La décision de maintenir provisoirement l'assainissement aux communes soulagera un temps la CCT déjà mobilisée pour la gestion de l'eau potable mais nécessitera un partenariat fort avec les mairies (travaux et facturation). La prise en charge de la compétence mobilité par la CCT en 2020 – vers une délégation à la région et/ou aux transports collectifs de l'agglomération grenobloise ? - mobilise le territoire sur les déplacements, en lien avec Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Les menaces fortes sur l'avenir de la ligne SNCF Grenoble – Veynes amènent la CCT à se concerter avec les autres territoires de « l'Etoile de Veynes », dans la Drôme et les Hautes-Alpes, sur un projet de promotion des activités touristiques et économiques autour des gares.

Par ailleurs, nous nous réjouissons des débuts de la « Route des savoir-faire », du projet de « Maison de pays », de l'élaboration d'un schéma de développement touristique du Trièves plus sensible au tourisme doux, de la relance d'un Plan Pastoral du Trièves, de la création d'un poste de travail sur les sentiers locaux, de l'émergence d'un contrat de réciprocité entre la CCT et Grenoble Alpes Métropole. Tant mieux si les contraintes extérieures, l'appui sur les acteurs économiques et touristiques et le lien avec les territoires voisins conduisent à des dynamiques nouvelles. Nous le disons depuis le début du mandat, le Trièves a besoin d'une réflexion territoriale, d'un projet global renforçant son dynamisme et son attractivité, liant toutes ces thématiques mais aussi le logement, l'urbanisme, la culture... La CCT ne peut plus se contenter de gérer ses services les uns à côté des autres et doit associer davantage les communes à cette réflexion.

Mais les grands oubliés demeurent les habitants. C'est par la concertation avec eux qu'on obtient les projets les plus solidement construits, répondant aux besoins exprimés, avec le souci de l'intérêt général.

Le Groupe D'Initiatives Du Trièves

Infos pratiques > Permanences d'aides et de conseils

- Assistante sociale
- Conseillère en économie sociale et familiale : aide à la gestion budgétaire, surendettement
- Médecin et Infirmière PMI (suivi santé jusqu'à 6 ans)
- Sage-femme
Maison du Département à Mens : 04 80 34 85 00
- Créer son entreprise ou son projet d'activité / Parcours emploi renforcé pour les bénéficiaires du RSA
Claudine Delcourt 04 76 34 81 31
permanences sur Mens, Clelles et Monestier de Clermont
- Mission Locale 16/25 ans : insertion, emploi, santé, logement...
Mens : 04 76 34 84 58 (mardi)
Monestier : 04 76 34 15 28 (vendredi)
- Centre de planification familiale : pour toute question relative à la vie familiale et personnelle, vie conjugale, parentalité, sexualité...
À Monestier de Clermont, au Granjou tous les lundis de 9h à 13h sur RDV 04 76 29 86 50
À Mens, à Mixages, les 2^e et 4^e jeudi du mois de 16h à 18h sur RDV 06 49 99 03 43
- Avocat conseil au Granjou
04 76 47 76 16
- Personnes âgées : service autonomie
Maison du Département à Mens 04 80 34 85 03
- Handicap :
2 fois par mois à Mens et Monestier de Clermont. 06 80 77 11 73
- Conciliation de justice :
un mercredi par mois
à Monestier de Clermont au Granjou,
04 76 34 28 40
- Logement. Conseil juridique de l'ADIL
À Mens (Mixages) 3^e jeudi des mois impairs
À Monestier de Clermont (Granjou)
3^e jeudi des mois pairs sur RDV
04 76 53 37 30
- Architecte conseil
À Mixages (Mens) et au Granjou (Monestier de Clermont)
04 76 34 49 13
- CARSAT, Pôle emploi et CAF
Accès et accompagnement :
Maison de Services au Public,
la Poste à Monestier de Clermont
04 76 34 02 11
- Pôle emploi et CAF
Accompagnement et ordinateurs
en libre service :
Maison du Département à Mens
04 80 34 85 00

Horaires des médiathèques

Mens > Lundi 16h-19h • Mercredi 14h-17h30 • Jeudi 16h-19h • Samedi 9h-12h30
Le Percy > Mardi et mercredi 17h-19h • Jeudi et samedi 10h-12h
Monestier de Clermont > Mercredi 15h-18h • Vendredi 17h-19h • Samedi 9h-12h

Horaires des déchetteries

	Mens	Monestier de Clt
Lundi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Mercredi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Samedi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30

Renseignements >
04 76 34 11 22

PRATIQUE

A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	Clelles Tél. : 04 76 34 44 29	Mens Tél. : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél. : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

◆ PLACE DE L'ÉGLISE ◆

◆ RUE DU BREUIL ◆

◆ 300 CHEMIN FERRIER ◆

AGENDA 2019

Prochains conseils
communautaires de la CCT :
11 mars - 8 avril
20 mai - 1er juillet
16 sept. - 14 oct.
18 nov. - 16 déc.

18h30 à Saint-Martin
de Clelles

Compte-rendus
disponibles sur :
www.cc-trieves.fr
> en 1 clic < conseil communautaire



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation et impression : Technic Color (FML).
Photos : FML, services CCT, Atelier du Trompe l'œil... Tirage 5200 ex / distribution La Poste

n°14 > Septembre 2019

